



CIRCUIT DE WALLONIE

ROAD BOOK 2026

WWW.LECIRCUITDEWALLONIE.BE

PRÉFACE

C'est avec une immense joie que notre équipe se prépare une fois encore à l'organisation du 59ème Lotto Circuit de Wallonie.

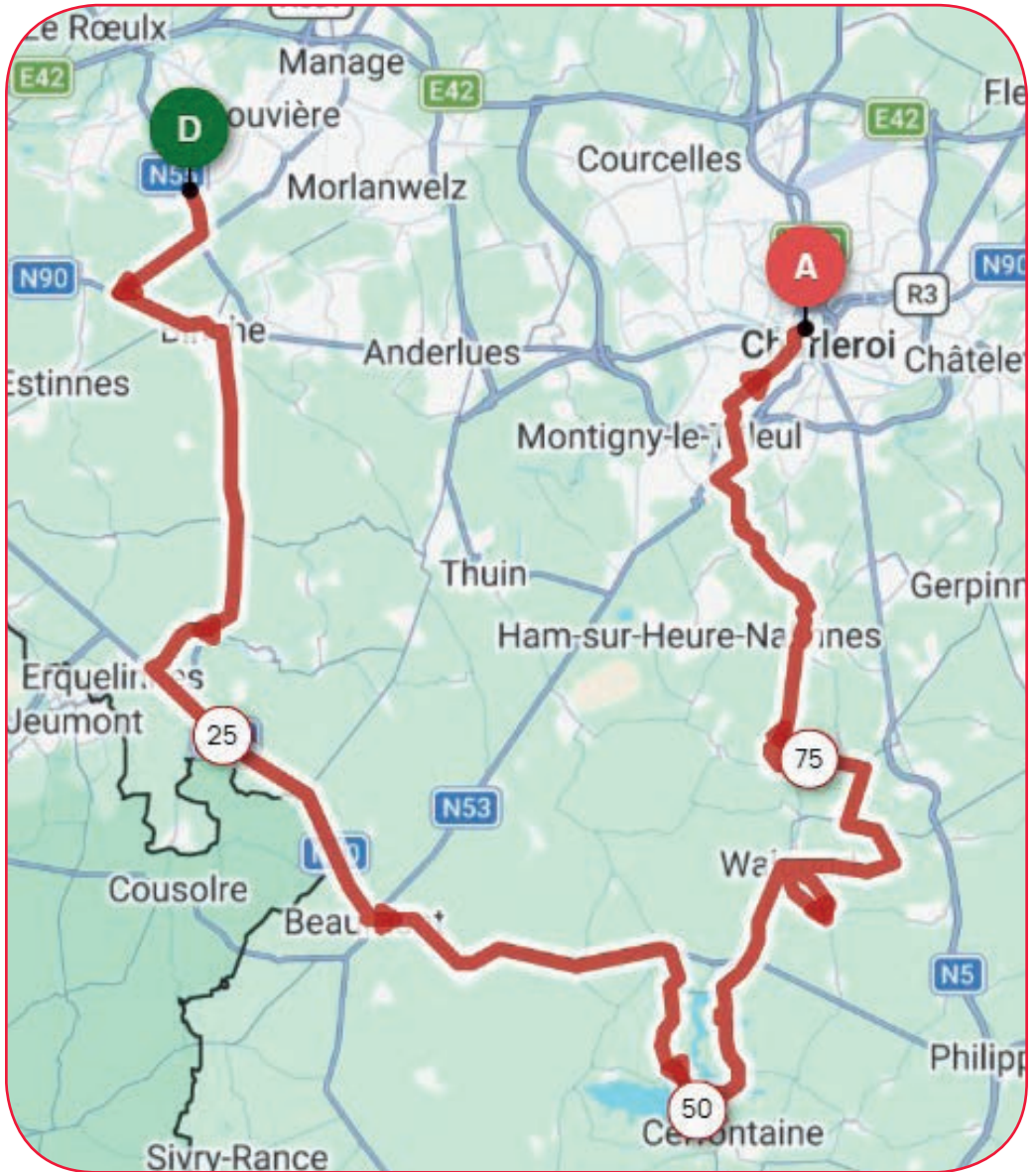
En effet, cette année nous avons l'honneur d'avoir un départ de la ville de La Louvière et une arrivée après 198km dans la ville de Charleroi. La course sera diffusée en direct TV à partir de 14h30 sur la RTBF mais aussi sur PROXIMUS et Eurosport.

Après les participations des Mathieu Van der Poel, Tom Boonen, Philippe Gilbert, Nikki Terpstra et des vainqueurs tels que Christophe Laporte, Jordi Meeus et Arnaud De Lie, le Lotto Circuit de Wallonie couronnera une fois encore un grand champion.

SOMMAIRE

Plan du parcours.....	4
Informations départ/arrivée	5
Plan du départ.....	6-7
Plan de l'arrivée.....	8-9
3 derniers km.....	10
Dernier km	11
Itinéraire	12-14
Comité d'organisation.....	15
Equipes	16-17
Signatures podium	18
Palmarès.....	19
Règlement 2026	20-21
Remerciements	22-23

PLAN DU PARCOURS



INFORMATIONS DÉPART/ARRIVÉE

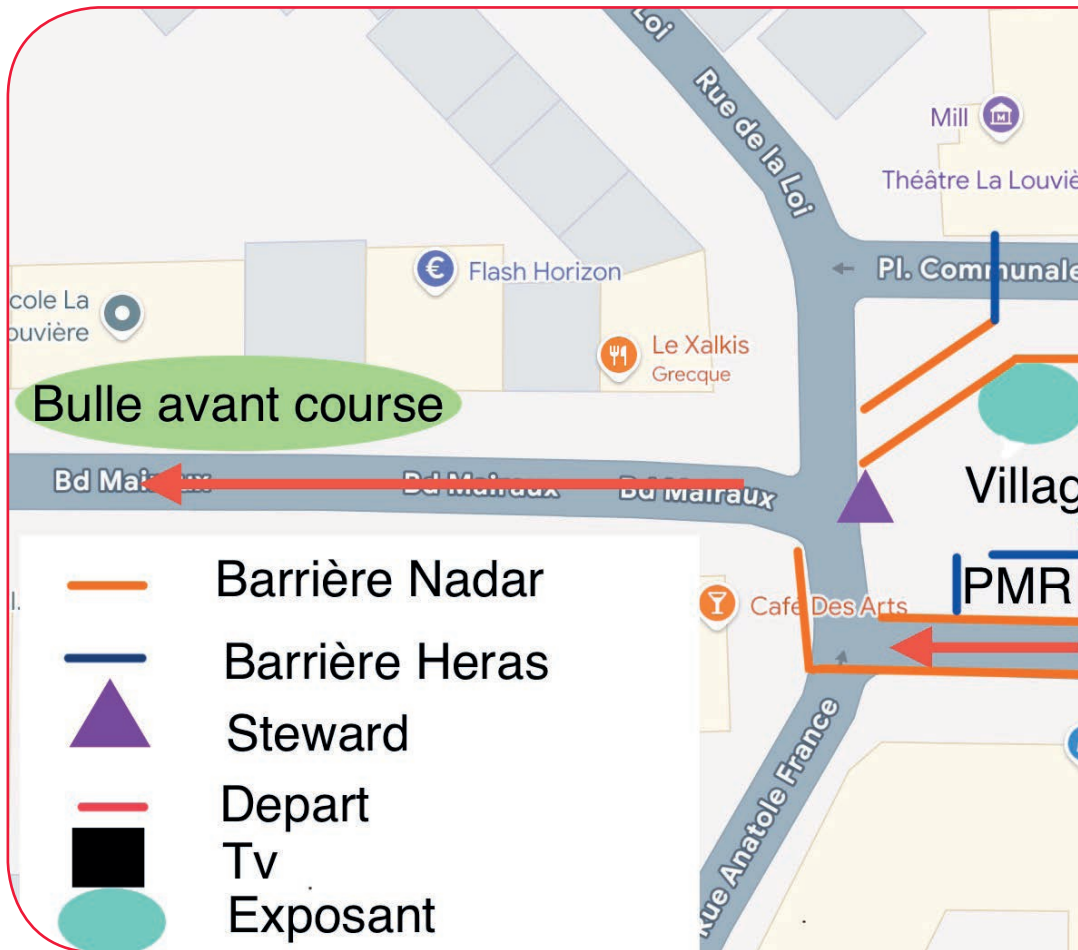


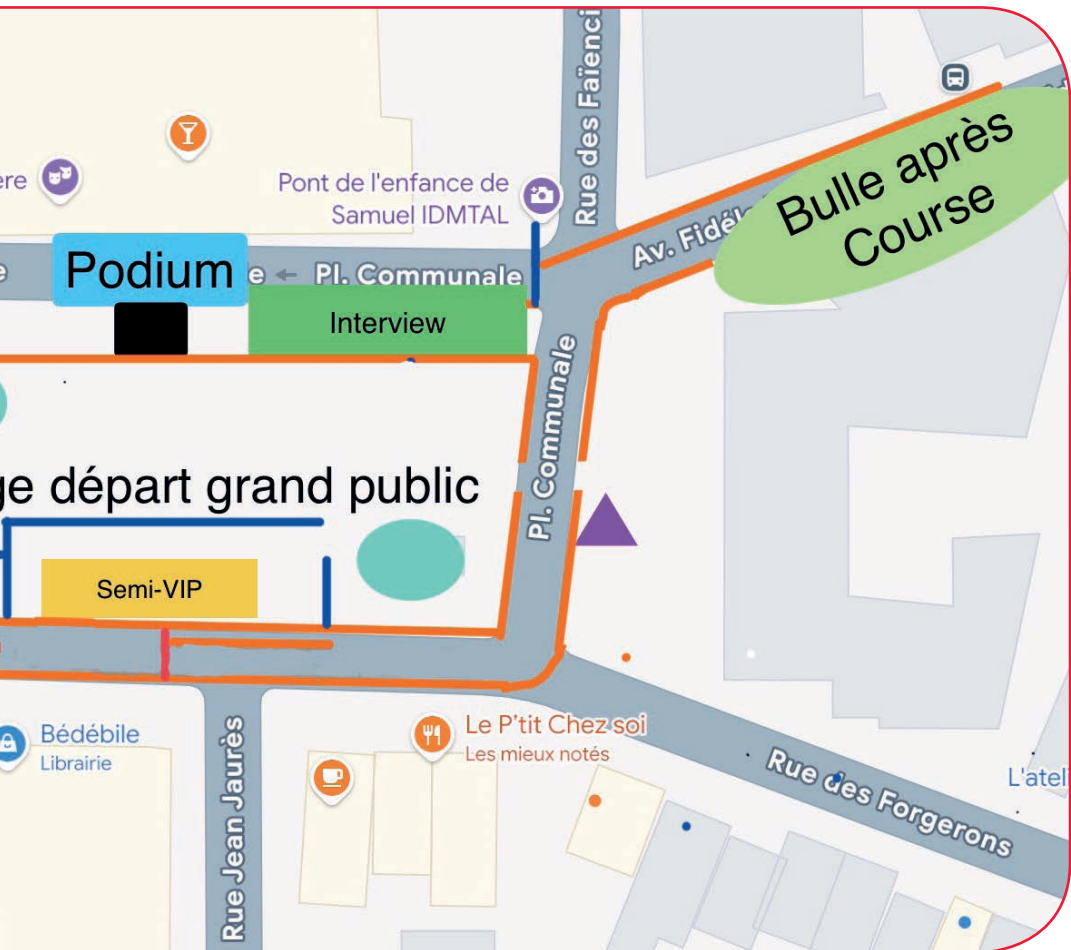
DÉPART/START

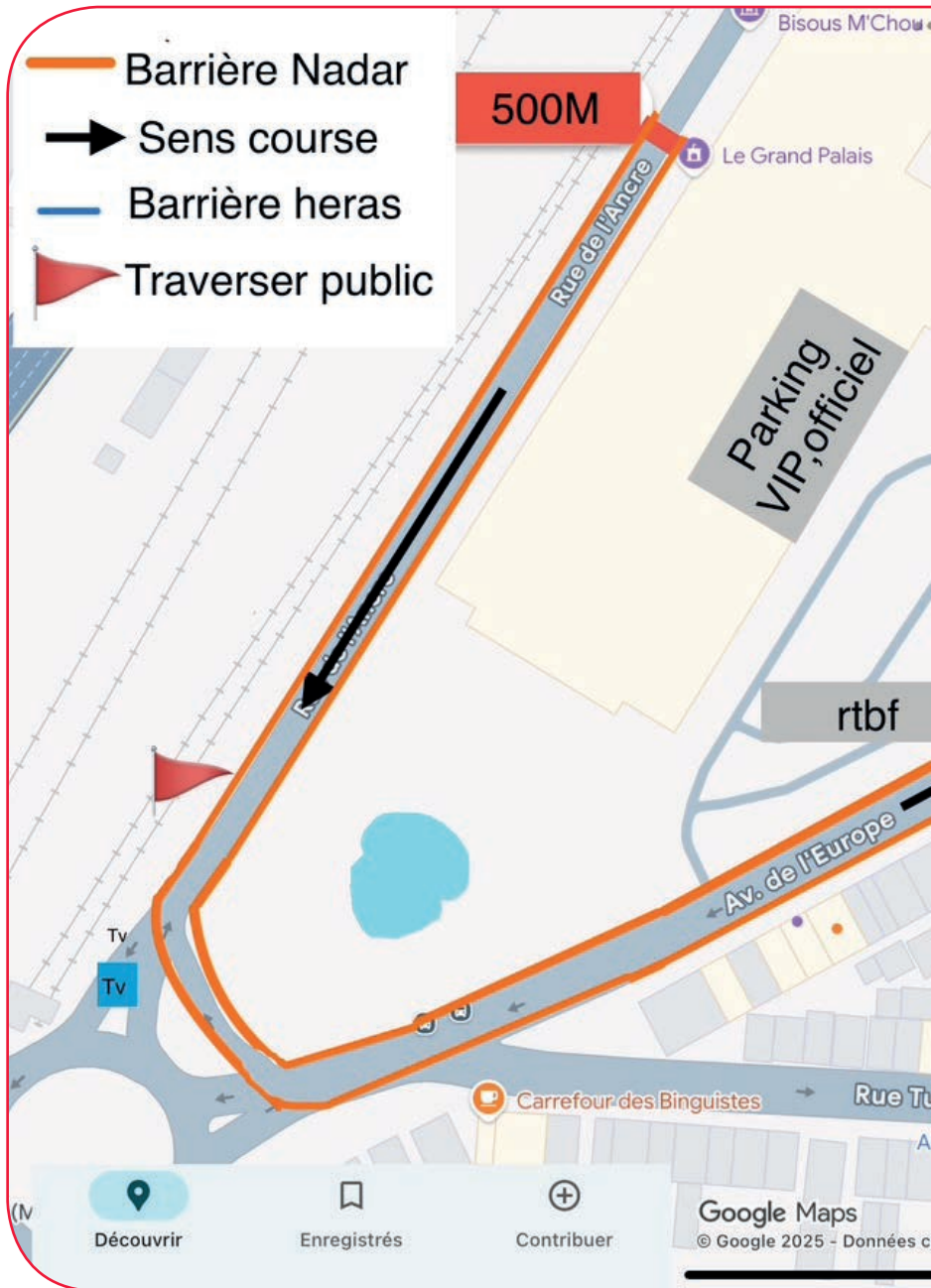
Permanence 13/05:	Hall de l'Hôtel de Ville de La Louvière Place Communale 1, 7100 La Louvière 16.00-17.30
Réunion directeurs sportifs 13/05:	Hall de l'Hôtel de Ville de La Louvière (1er étage - Salle du Conseil) 17.35
Permanence 14/05:	Hall de l'Hôtel de Ville de La Louvière 9.00-10.30
Salle de presse:	Hall de l'Hôtel de Ville de La Louvière À partir de 9.30
Réunion sécurité:	Salle du Conseil (Hôtel de Ville de La Louvière), 9.45
Présentation des équipes:	Place Communale 1, 7100 La Louvière 10.55 - 11.45
Départ officieux:	11.55
Départ officiel :	12.00
Distance :	198,2 km
PPO :	E42 > Sortie La Louvière en direction de la A501 Rue de la Croÿère
Route vers parking équipes:	via PPO – Place Maugréout, 7100 La Louvière via Rue Conreur, Rue Louis de Brouckère
Parking voitures avant peloton :	Boulevard Mairaux
Parking voitures après peloton :	Avenue Fidèle Mengal
Vestiaires:	Salle Omnisport de Bouvy Rue de Bouvy 127, 7100 La Louvière À partir de 9.00

ARRIVÉE/FINISH

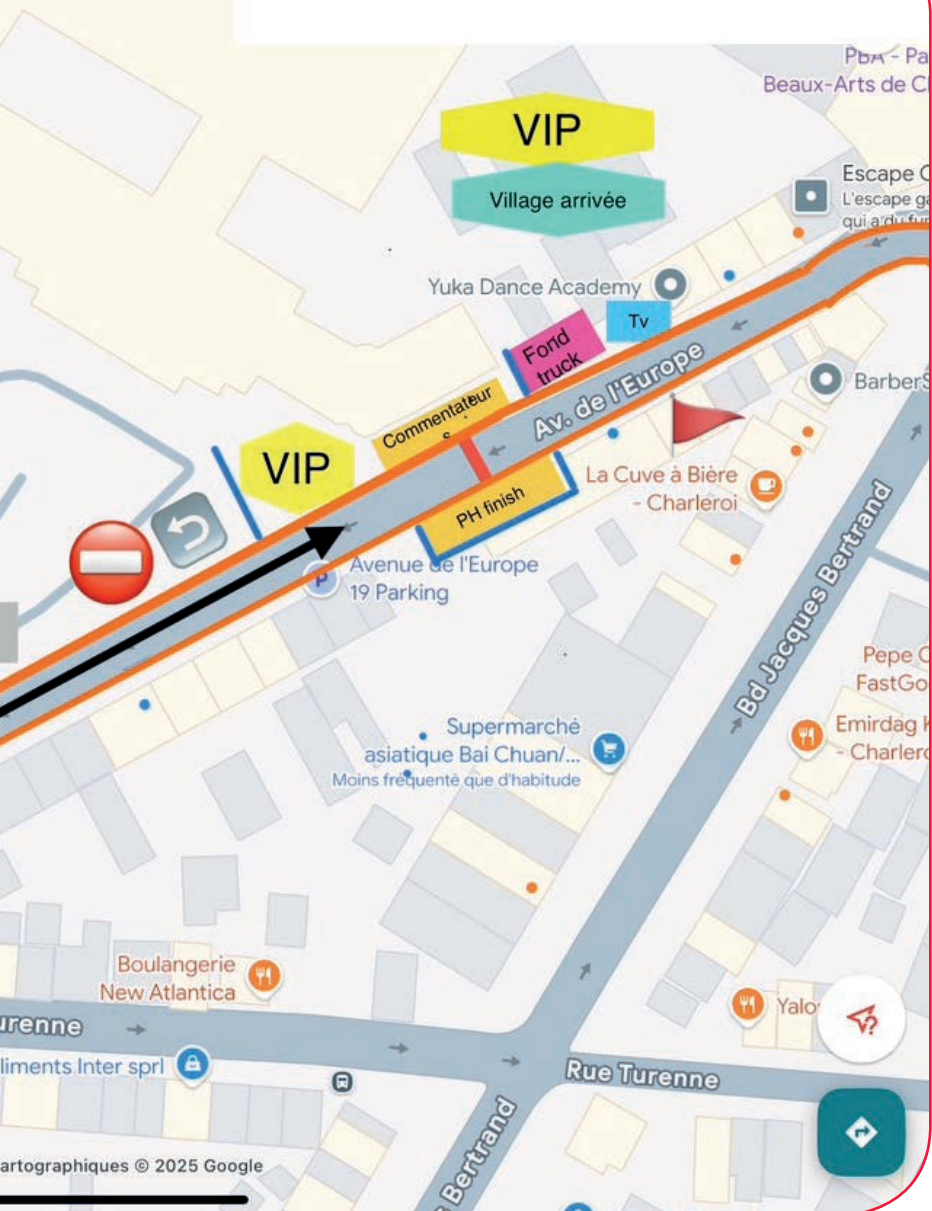
Permanence:	Grand Palais Avenue de l'Europe 1, 6000 Charleroi
Salle de presse	Grand palais - Avenue de l'Europe 1,6000 Charleroi A partir de 16.30
Route vers parking équipes:	Rue de l'Ancre, 6000 Charleroi via R9 - Sortie 1 Porte des Palais (suivre fléchage) Bus équipes - avant 14.00
Contrôle anti-dopage :	Grand palais - Avenue de l'Europe 1, 6000 Charleroi
Vestiaires:	Complexe de l'Asie Rue de l'Asie 4, 6001 Charleroi 15.00 - 18.00

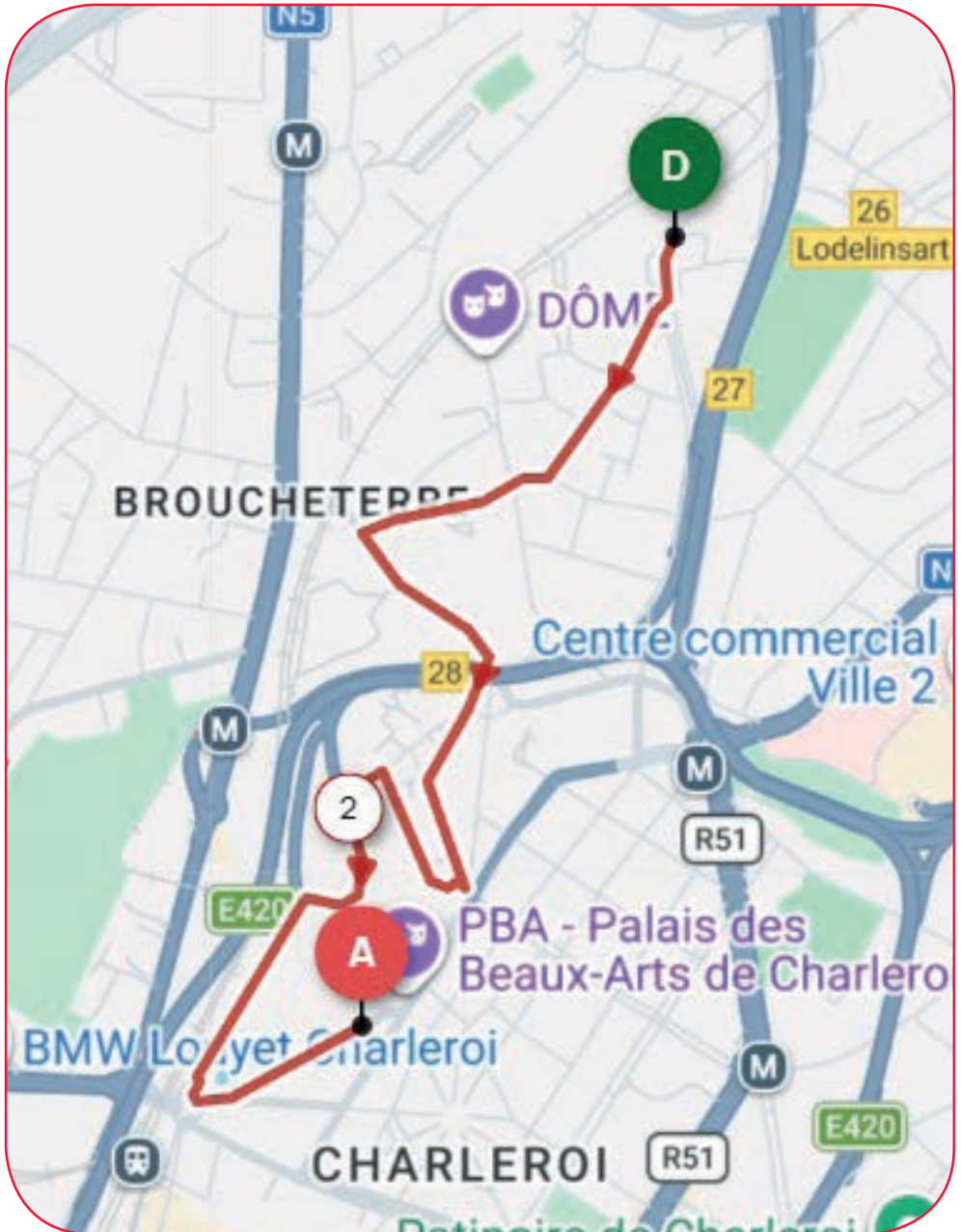






Site Arrivée 2026







Lotto Circuit de Wallonie - 14 MAI 2026 HOMMES

La Louvière - Charleroi		Noms des voiries			MOYENNE		
KM -	KM +	LOCALITES			42km/h	44km/h	46km/h
198,2	-2,1	LA LOUVIERE		Place Communale DEPART FICTIF	11h55	11h55	11h55
				Boulevard Mairaux , Place Maugrétout AD rue Kéramis, au rond Point a gauche rue de la loi puis AD rue Abert ler puis AG rue sylvain Guyaux AD rue Belle Vue			
				Au Rond Point Belle Vue 3ème sorties N536			
196,1	0,0			Rue de la déportation DEPART REEL aux Feux à droite N27 chaussée de Mons	12h00	12h00	12h00
195,9	0,2	HAINES SAINT PAUL		Tout droit N27 chaussée de Mons, AD rue du Quéniou	12h00	12h00	12h00
194,3	1,8	SAINT VAAST		Tout droit jusqu'au Rond Point des chasseurs ATTENTION Bordure centrale au sol !!! puis A Droite rue des Chasseurs	12h02	12h02	12h02
193,2	2,9	SAINT VAAST		Au fonds A Gauche Rue Omer Thiriar Puis AG Grand Rue de Saint Vaast	12h04	12h04	12h04
192,1	4,0	SAINT VAAST		A Droite Rue Victor Gondat, puis A Droite rue Tierne Mayenne, AD rue de l'égalité, AG rue tierne a Tartes	12h06	12h06	12h06
190,3	5,8	BOIS DU LUC		AG Rue Sainte Patrice, rue de Bois du Luc CHICANE droite et gauche	12h08	12h08	12h08
188,2	7,9	HOUDENG AIMERIES		AD rue du Vent de bise AD Rue de l'hopisce	12h11	12h11	12h10
187,3	8,8	HOUDENG AIMERIES		Tout droit rue de l'hopisce, rue Sainte Patrice ILOT CENTRAL PASSAGE DES DEUX COTES !!!	12h13	12h12	12h11
185,2	10,9	BOIS DU LUC		A Droite rue de la barette, A gauche Avenue Leopold III, Au Rond Point AG rue Emile Urbain puis 1° AG Rue d'houdeng au fond A Droite Chemin des Diables	12h16	12h15	12h14
183,3	12,8	LA LOUVIERE		Tout droit Rue Louis Bertrand puis AG rue Edouard Anseele, rue Sylvain Guyaux jusqu'au Rond Point D'eau puis AG Boulevard des Droits de l'homme	12h18	12h17	12h16
182,8	13,3	LA LOUVIERE		A Droite Avenue Fidèle Mengale puis Place Communale 1° tour	12h19	12h18	12h17
		LA LOUVIERE		Boulevard Mairaux , Place Maugrétout AD rue Kéramis, au rond Point a gauche rue de la loi puis AD rue Abert ler puis AG rue sylvain Guyaux AD rue Belle Vue			
181,7	14,4			Au Rond Point Belle Vue 3ème sorties N536	12h21	12h20	12h19
				Rue de la déportation aux Feux à droite N27 chaussée de Mons			
180,5	15,6	HAINES SAINT PAUL		Tout droit N27 chaussée de Mons, AD rue du Quéniou	12h22	12h21	12h20
178,9	17,2	SAINT VAAST		Tout droit jusqu'au Rond Point des chasseurs ATTENTION Bordure centrale au sol !!! puis A Droite rue des Chasseurs	12h25	12h23	12h22
177,8	18,3	SAINT VAAST		Au fonds A Gauche Rue Omer Thiriar Puis AG Grand Rue de Saint Vaast	12h26	12h25	12h24
176,7	19,4	SAINT VAAST		A Droite Rue Victor Gondat, puis A Droite rue Tierne Mayenne, AD rue de l'égalité, AG rue tierne a Tartes	12h28	12h26	12h25
174,9	21,2	BOIS DU LUC		AG Rue Sainte Patrice, rue de Bois du Luc CHICANE droite et gauche	12h30	12h29	12h28
172,8	23,3	HOUDENG AIMERIES		AD rue du Vent de bise AD Rue de l'hopisce	12h33	12h32	12h30
171,7	24,4	HOUDENG AIMERIES		Tout droit rue de l'hopisce, rue Sainte Patrice ILOT CENTRAL PASSAGE DES DEUX COTES !!!	12h35	12h33	12h32
169,6	26,5	BOIS DU LUC		A Droite rue de la barette, A gauche Avenue Leopold III, Au Rond Point AG rue Emile Urbain puis 1° AG Rue d'houdeng au fond A Droite Chemin des Diables	12h38	12h36	12h35
168,7	27,4	LA LOUVIERE		Tout droit Rue Louis Bertrand puis AG rue Edouard Anseele, rue Sylvain Guyaux jusqu'au Rond Point D'eau puis AG Boulevard des Droits de l'homme	12h39	12h37	12h36
167,4	28,7	LA LOUVIERE		A Droite Avenue Fidèle Mengale puis Place Communale 2° tour	12h41	12h39	12h37
		LA LOUVIERE		Boulevard Mairaux , Place Maugrétout AD rue Kéramis, au rond Point a gauche rue de la loi puis AD rue Abert ler puis AG rue sylvain Guyaux AD rue Belle Vue			
166,3	29,8			Au Rond Point Belle Vue 3ème sorties N536	12h43	12h41	12h39
				Rue de la déportation aux Feux à droite N27 chaussée de Mons			
165,1	31,0	HAINES SAINT PAUL		Tout droit N27 chaussée de Mons, AD rue du Quéniou	12h44	12h42	12h40
163,5	32,6	SAINT VAAST		Tout droit jusqu'au Rond Point des chasseurs ATTENTION Bordure centrale au sol !!! puis A Droite rue des Chasseurs	12h47	12h44	12h42
162,4	33,7	SAINT VAAST		Au fonds A Gauche Rue Omer Thiriar Puis AG Grand Rue de Saint Vaast	12h48	12h46	12h44
161,3	34,8	SAINT VAAST		A Droite Rue Victor Gondat, puis A Droite rue Tierne Mayenne, AD rue de l'égalité, AG rue tierne a Tartes ZONES DECHETS	12h50	12h47	12h45
159,5	36,6	BOIS DU LUC		AG Rue Sainte Patrice, rue de Bois du Luc CHICANE droite et gauche	12h52	12h50	12h47
157,4	38,7	HOUDENG AIMERIES		AD rue du Vent de bise AD Rue de l'hopisce	12h55	12h53	12h50
156,3	39,8	HOUDENG AIMERIES		Tout droit rue de l'hopisce, rue Sainte Patrice ILOT CENTRAL PASSAGE DES DEUX COTES !!!	12h57	12h54	12h52
154,2	41,9	BOIS DU LUC		A Droite rue de la barette, A gauche Avenue Leopold III, Au Rond Point AG rue Emile Urbain puis 1° AG Rue d'houdeng au fond A Droite Chemin des Diables	13h00	12h57	12h55

152,9	43,2	LA LOUVIERE			Tout droit Rue Louis Bertrand puis AG rue Edouard Anseele, rue Sylvain Guyaux jusqu'au Rond Point D'eau puis AG Boulevard des Droits de l'homme	13h02	12h59	12h56
152,0	44,1	LA LOUVIERE			A Droite Avenue Fidèle Mengale puis Place Communale 3° tour	13h03	13h00	12h57
					Boulevard Mairaux , Place Maugrétout AD rue Kéramis, au rond Point a gauche rue de la loi puis AD rue Abert ler puis AG rue sylvain Guyaux AD rue Belle Vue			
	45,2	LA LOUVIERE			Au Rond Point Belle Vue 3ème sorties N536	13h05	13h02	12h59
					Rue de la déportation aux Feux à droite N27 chaussée de Mons			
46,4		HAINE SAINT PAUL			Tout droit N27 chaussée de Mons, AD rue du Quéniâu	13h06	13h03	13h00
48,0		SAINT VAAST			Tout droit jusqu'au Rond Point des chasseurs ATTENTION Bordure centrale au sol !!! puis A Droite rue des Chasseurs	13h09	13h05	13h03
49,1		SAINT VAAST			Au fonds A Gauche Rue Omer Thiriir Puis AG Grand Rue de Saint Vaast	13h10	13h07	13h04
50,2		SAINT VAAST			A Droite Rue Victor Gondat, puis A Droite rue Tierne Mayenne, AD rue de l'égalité, AG rue tierne a Tartes	13h12	13h08	13h05
52,0		BOIS DU LUC			AG Rue Sainte Patrice, rue de Bois du Luc CHICANE droite et gauche	13h14	13h11	13h08
54,1		HOUDENG AIMERIES			AD rue du Vent de bise AD Rue de l'Hospice	13h17	13h14	13h10
55,2		HOUDENG AIMERIES			Tout droit rue de l'hospice, rue Sainte Patrice ILOT CENTRAL PASSAGE DES DEUX COTES !!!	13h19	13h15	13h12
57,3		BOIS DU LUC			A Droite rue de la barette, A gauche Avenue Leopold III, Au Rond Point AG rue Emile Urbain puis 1° AG Rue d'houdeng au fond A Droite Chemin des Diablies	13h22	13h18	13h15
58,6		LA LOUVIERE			Tout droit Rue Louis Bertrand puis AG rue Edouard Anseele, rue Sylvain Guyaux jusqu'au Rond Point D'eau puis AG Boulevard des Droits de l'homme	13h24	13h20	13h16
59,5		LA LOUVIERE			A Droite Avenue Fidèle Mengale puis Place Communale 4° tour	13h25	13h21	13h18
					Boulevard Mairaux , Place Maugrétout AD rue Kéramis, au rond Point a gauche rue de la loi puis AD rue Abert ler puis AG rue sylvain Guyaux AD rue Belle Vue			
135,5	60,6	LA LOUVIERE			Au Rond Point Belle Vue 3ème sorties N536	13h27	13h23	13h19
					Rue de la déportation aux Feux à droite N27 chaussée de Mons			
134,3	61,8	HAINE SAINT PAUL			Tout droit N27 chaussée de Mons, AD rue du Quéniâu	13h28	13h24	13h21
132,7	63,4	SAINT VAAST			Tout droit jusqu'au Rond Point des chasseurs ATTENTION Bordure centrale au sol !!! puis A Droite rue des Chasseurs	13h31	13h26	13h23
131,6	64,5	SAINT VAAST			Au fonds A Gauche Rue Omer Thiriir Puis AG Grand Rue de Saint Vaast	13h32	13h28	13h24
130,5	65,6	SAINT VAAST			A Droite Rue Victor Gondat, puis tout carrefour de la tondrée AG N55 jusqu'au Rond point	13h34	13h29	13h26
128,8	67,3	PERONNES LEZ BINCHE			Au Rond Point 1° AD puis Tout Droit Avenue Léopold III N27 toujours tout droit au fond AG sur N90 direction Binche ZONE DECHETS	13h36	13h32	13h28
124,7	71,4	WAUDREZ			Tout Droit sur la N90 route de Mons, traverser le Rond Point Tout Droit	13h42	13h37	13h33
122,6	73,5	BINCHE			Tout Droit traversée Avenue charle Deliége prendre avenue Wanderpepen puis au feu rouge à droite rue de Merbes	13h45	13h40	13h36
121,0	75,1	BUVRINNE - ESTINNES			Tout droit Rue de Merbes	13h47	13h42	13h38
112,3	83,8	MERBES LE CHÂTEAU			Rue de Merbes, Route Provinciale, Rue de Binche, Rue du Moulin suivre N561	14h00	13h54	13h49
109,3	86,8	ERQUELINNES			Suivre rue Saint Martin jusqu'au rond point AG	14h04	13h58	13h53
106,9	89,2	SOLRE SUR SAMBRE			Tout droit N40 Direction Beaumont	14h07	14h02	13h56
103,9	92,2	MONTIGNIES St-CHRISTOPHE			suivre route de Mons N40 Direction Beaumont	14h12	14h06	14h00
102,8	93,3	THIRIMONT			Rond Point 1° AD	14h13	14h07	14h02
98,5	97,6	BEAUMONT			Avant l'entrée de la ville à gauche rue de la régence AG rue de l'esplanade et AG N40 direction philippeville suivre chaussée Fernand Deliége, route capitaine,	14h19	14h13	14h07
96,5	99,6	SOLRE ST GERY			Tout droit direction N40 ZONE DECHETS	14h22	14h16	14h10
93,9	102,2	BARBENCON			suivre N40 Chaussée de philippeville, chaussée de Beaumont.	14h26	14h19	14h13
89,2	106,9	BOUSSU LEZ WALCOURT			A Droite direction Cerfontaine N589 vers la route des Barrages, Hameau du Poncia	14h33	14h26	14h19
83,1	113,0	LAC DE L'EAU D'HEURE			toujours tout droit sur le barrage Hameau du Poncia, rue d'Oupia, N589 Hameau du Badon	14h41	14h34	14h27
80,2	115,9	FALEMPRISE			AG N978 toujours tout droit vers rue des haies, rue des barrages toujours tout droit coupe la N40 et continuer tout droit	14h46	14h38	14h31
72,7	123,4				Continuer sur la N978 rue des barrages	14h56	14h48	14h41
70,2	125,9				A droite rue de Gerlimpont, Rue Notre Dame jusqu'à la grand Place - DEVIATON DIRECTEUR SPORTIF à droite - puis rue de la montagne en bas à droite vers la rue Al'vaux.	15h00	14h52	14h44
69,5	126,6	WALCOURT			Rue Frère Hugo et continuez sur rue Basse (Côte en pavé étroite) 250 Mètres	15h01	14h53	14h45
68,7	127,4				Tout droit rue Toffette (Côte à 14%) e du Calvaire A gauche rue de Sault Poquet	15h02	14h54	14h46
65,2	130,9	VOGENEE			Continuez tout droit rue sault poquet Tout droit rue d'Yves puis AG rue du Monument	15h07	14h59	14h51
60,2	135,9	WALCOURT			PASSAGE sous Petit Tunnel hauteur 3,25m - continuer sur la rue des Genets, au fonds à Droite rue Saint Pierre, rester sur la droite Rue de Fraire (Côte à 8%) Continuer tout droit rue de Bailleux. CHICANE DROITE GAUCHE SOUS LE TUNNEL !!!	15h14	15h05	14h57

53,2	142,9	FAIROUL		AG Rue des Jonquilles	15h24	15h15	15h06
51,9	144,2	CHASTRES		AG rue du four et AD rue vertia (DESCENTE RAPIDE !!!) puis prendre la N978 rue des barrages ZONE DECHETS	15h26	15h17	15h08
48,2	147,9	THY-LE-CHÂTEAU		AG Route de Bonnières jusqu'au Rond Point 1° à Droite rue du Fourneau puis AG rue du Chéniet tenir sa gauche rue du Grand Chemin puis A droite rue des monthys AG par la chapelle (côte à 14%) a droite rue de Namur	15h31	15h22	15h13
46,2	149,9	NALINNES		PLUSIEURS CHICANES !!! AG rue de Nalinnes, rue Lavalle, AG rue du Hameau, AD rue de la Dime, AG rue du Dépôt AD rue de Marcinelle AG Chemin du Haut Bruard tout droit	15h34	15h24	15h16
42,3	153,8	HAM SUR HEURE		tout droit rue de Nalinnes, 2° à AD au RP rue des déportés, rue de Jamioux au bout droite à droite chaussée de thuin ZONE DECHETS	15h40	15h30	15h21
40,5	155,6	MONT-SUR-MARCHIENNE		3ème à Gauche rue du point du jour puis Droite-Gauche rue des marbriers	15h42	15h32	15h23
39,2	156,9	MONT-SUR-MARCHIENNE		Tout droit rue des Goutteaux	15h44	15h34	15h25
37,8	158,3	MONT-SUR-MARCHIENNE		A Droite Avenue Paul Pastur - Pont de la Villette	15h46	15h36	15h26
36,2	159,9	CHARLEROI		Quai de la gare du Sud, Rond Point tout droit rue Olof Palme, rue du grand central	15h48	15h38	15h29
35,6	160,5	CHARLEROI		Avenue de l'Europe 1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée	15h49	15h39	15h30
34,5	161,6	CHARLEROI		Boulevard Solvay, AG rue du Mambourg, AD rue de la Broucherterre	15h51	15h40	15h31
33,8	162,3	CHARLEROI		AD rue Alfred Langlois, Boulevard Gustave Roulier, Au Rond point Boulevard Frans Dewandre	15h52	15h41	15h32
32,9	163,2	CHARLEROI		Boulevard Zoe Brion, Avenue General Michel, rue Willy Ernst, rue du pont Neuf jusqu'au RP boulevard Tirou puis AG Bordure au Sol	15h53	15h43	15h33
31,2	164,9	CHARLEROI		AG rue Fernande Voiral, AD Rue de Montigny, Chaussée de Charleroi	15h56	15h45	15h35
28,6	167,5	MONTIGNY SUR SAMBRE		AG N572, AG rue Grimard, rue du Résolu, rue du commerce	15h59	15h48	15h38
27,0	169,1	MONTIGNY SUR SAMBRE		AD rue Samaritaine, rue Sainte Barbe, rue de la Cayauderie	16h02	15h51	15h41
26,1	170,0	CHARLEROI		AD rue Pierre Paulus, AG rue Jonet, AD rue Emile Maufort, AD rue du Roton	16h03	15h52	15h42
25,2	170,9	CHARLEROI		AG rue de la Broucherterre, rue de la Garenne, rue du Fort, AD rue de l'Ancre	16h04	15h53	15h43
23,7	172,4	CHARLEROI		AG Avenue de l'Europe 2ème passage sur la ligne d'arrivée	16h06	15h55	15h45
22,6	173,5	CHARLEROI		Boulevard Solvay, AG rue du Mambourg, AD rue de la Broucherterre	16h08	15h57	15h46
21,9	174,2	CHARLEROI		AD rue Alfred Langlois, Boulevard Gustave Roulier, Au Rond point Boulevard Frans Dewandre	16h09	15h58	15h47
21,0	175,1	CHARLEROI		Boulevard Zoe Brion, Avenue General Michel, rue Willy Ernst, rue du pont Neuf jusqu'au RP boulevard Tirou puis AG Bordure au Sol	16h10	15h59	15h48
19,3	176,8	CHARLEROI		AG rue Fernande Voiral, AD Rue de Montigny, Chaussée de Charleroi	16h13	16h01	15h51
16,7	179,4	MONTIGNY SUR SAMBRE		AG N572, AG rue Grimard, rue du Résolu, rue du commerce	16h16	16h05	15h54
15,1	181,0	MONTIGNY SUR SAMBRE		AD rue Samaritaine, rue Sainte Barbe, rue de la Cayauderie	16h19	16h07	15h56
14,2	181,9	CHARLEROI		AD rue Pierre Paulus, AG rue Jonet, AD rue Emile Maufort, AD rue du Roton	16h20	16h08	15h57
13,3	182,8	CHARLEROI		AG rue de la Broucherterre, rue de la Garenne, rue du Fort, AD rue de l'Ancre	16h21	16h09	15h58
11,8	184,3	CHARLEROI		AG Avenue de l'Europe 3ème passage sur la ligne d'arrivée	16h23	16h11	16h00
10,7	185,4	CHARLEROI		Boulevard Solvay, AG rue du Mambourg, AD rue de la Broucherterre	16h25	16h13	16h02
10,0	186,1	CHARLEROI		AD rue Alfred Langlois, Boulevard Gustave Roulier, Au Rond point Boulevard Frans Dewandre	16h26	16h14	16h03
9,1	187,0	CHARLEROI		Boulevard Zoe Brion, Avenue General Michel, rue Willy Ernst, rue du pont Neuf jusqu'au RP boulevard Tirou puis AG Bordure au Sol	16h27	16h15	16h04
7,4	188,7	CHARLEROI		AG rue Fernande Voiral, AD Rue de Montigny, Chaussée de Charleroi	16h30	16h17	16h06
4,8	191,3	MONTIGNY SUR SAMBRE		AG N572, AG rue Grimard, rue du Résolu, rue du commerce	16h33	16h21	16h10
3,2	192,9	MONTIGNY SUR SAMBRE		AD rue Samaritaine, rue Sainte Barbe, rue de la Cayauderie	16h36	16h23	16h12
2,3	193,8	CHARLEROI		AD rue Pierre Paulus, AG rue Jonet, AD rue Emile Maufort, AD rue du Roton	16h37	16h24	16h13
1,4	194,7	CHARLEROI		AG rue de la Broucherterre, rue de la Garenne, rue du Fort, AD rue de l'Ancre Derivation Directeur Sportifs Parking P1	16h38	16h26	16h14
0,0	196,1	CHARLEROI		AG Avenue de l'Europe ARRIVEE	16h40	16h27	16h16

Jury de la course UCI

Président / President

FONTENEAU Cédric

Juge d'Arrivée / Finish Judge

EECKHOUT Pascal

Commissaire / Commissioner UCI 2

VANDEPEUTE Vincent

Commissaire / Commissioner UCI 3

DOBBELAERE Guy

Commissaire / Commissioner UCI 4

VANDEBULCKE Benoît

Commissaire / Commissioner balai

BOITEL Olivier

Commissaire / Commissioner Moto 1

DE MEY Sébastien

Commissaire / Commissioner Moto 2

LEJEUNE Denis

Pilote / Pilot Moto Belgian Cycling

BETTONVILLE Jean-Marc

ANSSENS Jo

Info Moto Belgian Cycling

GEEROMS Theo

Equipe radiocommunication / Radio communication

HAVELANGE Michel

Speaker Radio Tour

HAVELANGE Freddy

Délégué technique / Technical Delegate

EECKHOUT Pascal

Telecom : Kanaal Radio Tour 1 = Freq. Kan 1 -

164.63125

Administration course / Race administration

VAN STEEN Freddy

Photo Finish - Timing

Hainaut

Résultats / Results

Freddy Van Steen

Voitures neutres / Neutral car service

MG-MERIDA-NHT

Organisation

Directeur de course / Race Director

Franco LA PAGLIA

0032 475 87 98 91

Président / President

Antonio GARCIA

0032 475 29 92 59

Protocole Podium / Podium protocol

Jean-Claude DUBOIS

Responsable technique Circuit / Circuit Tech. Manager

Walter DALGAL

0032 475 29 92 59

Signaleurs mobile / Mobile Stewards

Chris VAN CLEVEN

0032 475 42 79 49

Permanence / Headquarters

Eric VANDENBERG

0032 494 11 43 99

Coordinateur de départ / Coordinator start

Jordan MULLIER

0032 6 34 41 09 15

Coordinateur d'arrivée / Coordinator finish

Jordan MULLIER

0032 6 34 41 09 15

VIP / Partners

Lina CALUCCI

0032 474 61 41 39

Responsable Presse / Responsible Press

Guy VERMEIREN

0032 477 47 77 31

Médecin dans la course / Doctor in race

Aline MEERT

0032 496 62 13 32

Secrétaire / Secretary

Eric VANDENBERG

0032 494 11 43 99

Speaker

Jacques NINANNE

Responsable Communication / Head of

Communication

Victoria LA PAGLIA

0032 477 28 84 50

Services hôpitaux et ambulanciers

GHdC site IMTR Loverval

Rue de Villers, 1 - 6280 Loverval

0032 71 10 61 00

CHU Tivoli

La Louvière Avenue Max Buset - 7100 La Louvière

0032 64 27 11 61

Site "Les Viviers"

Rue du Campus des Viviers 1 - 6060 Gilly

0032 60 11 10 10

Groupe Jolimont Hôpital de Lobbes

Rue de la Station, 25 - 6540 Lobbes

0032 71 59 92 11

ISPPC site André Vésale

Rue de Gozée 706 - 6110 Montigny-le-Tilleul

0032 71 92 11 11

Hôpital de Jolimont

La Louvière Rue Ferrer 159 - 7100 La Louvière

0032 64 23 30 11

ÉQUIPES PARTICIPANTES



ÉQUIPES PARTICIPANTES



mewa

Akxio



HEURE	EQUIPE	CATEGORIE
10h55	CODE COULEUR- ALUMINUM	Continental
10h57	CLN - KOSOVO	Continental
10h59	TEAM BRENNAN	Continental
11h01	TEAM CYCLING LUCKY SPORT	Continental
11h03	BENEDICTION TEAMS CYCLING	Continental
11h05	BEAT CYCLING TEAM	Continental
11h07	AIRTOX-CARL RAS	Continental
11h09	TARTELETTO-ISOREX	Continental
11h11	VELO ATOM 6	Continental
11h13	CLUB SWATT	Continental
11h16	ARCOO	Continental
11h19	NSN CYCLING TEAM	Continental
11h22	KERN PHARMA	Conti PRO
11h25	PINARELLO Q36-5	Conti PRO
11h28	UNIBET ROSE ROCKET	Conti PRO
11h31	TOTAL ENERGIES	Conti PRO
11h34	SPRINT 2000 Charleroi	Equipe de jeunes
11h38	LOTTO INTERMARCHE	World Tour
11h42	ALPECIN - PREMIER TECH	World Tour

1966 ROSIERS Roger	1986 ROES Peter	2006 MAES Nikolas
1967 SCHOETERS Joseph	1987 DE CLERCQ Peter	2007 DE GREEF Francis
1968 SCHOETERS Joseph	1988 BRASSEUR Jean-François	2008 HERMANS Ben
1969 CRAPEZ Joseph	1989 STASSE Michel	2009 ZINGLE Romain
1970 ABBEIOOS Willy	1990 REMELS Johan	2010 DEGAND Thomas
1971 VAN VLIERDEN Michel	1991 DEJARDIN Fabrice	2011 TAMAYO Diego Alejandro
1972 DE BRAUWERE Lucien	1992 DE SMET Nico	2012 VAN RENSBURG Janse
1973 DE BEUKELAER Roger	1993 VAN DER MEER Casper	2013 DELFOSSE Sébastien
1974 GIJSEMANS Jozef	1994 CORNELIS Yannick	2014 LAMMERTINCK Maurits
1975 VAN DEN HAUTE Ferdi	1995 VERBRUGGHE Rik	2015 VAN ZUMMEREN Stef
1976 VAN DE STEEN André	1996 DE WAELE Fabien	2016 LALOUETTE Kevin
1977 MARTENS René	1997 HESELMANS Wim	2017 VAN TRIJP Maarten
1978 WILLEMS Daniel	1998 SWINNEN Danny	2018 FROLICH Honore
1979 DE WILDE Etienne	1999 DUIJN Marcel	2019 BOUDAT Thomas
1980 HAGHEDOOREN Paul	2000 VERSTRAETEN Jan	2021 LAPORTE Christophe
1981 DOCKX Kurt	2001 MURAVYEV Dmitriy	2022 PASQUALONE Andrea
1982 COCQUYT Patrick	2002 VANSUMMEREN Johan	2023 MEEUS Jordi
1983 FOUBERT Diederik	2003 VAN HECKE Preben	2024 DELIE Arnaud
1984 VAN LEEUWE Stefaan	2004 MEERSMAN Gianni	
1985 VAN LEEUWE Stefaan	2005 LIEVENS Erik	



CHARLEROI

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le Lotto Circuit de Wallonie est organisé par le ROYAL COURRIER SPORT BAULET rue de Montpellier 63 à 6030 Marchienne au pont sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale, de la Belgian Cycling et de la Fédération Cycliste Wallonie Bruxelles.

Elle se dispute le 14 mai 2026.

Le directeur de course est Franco La Paglia joignable au +32 475 87 98 91.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories élites hommes. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour. L'épreuve est classée en classe M.E.1.1 Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants: 125 Pts, 85Pts, 70Pts, 60Pts, 50Pts, 40Pts, 35Pts, 30Pts, 25Pts, 20Pts, 15Pts, 10pts, 5Pts du 13ème au 15ème et 3Pts du 16ème au 25ème coureurs classés selon article 2.10.008 du Barème des points applicable au classement final des épreuves des calendriers continentaux Classe 1.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

Équipes Word Tour UCI

Équipes Continentales Professionnelles UCI Belges et étrangères

Équipes Continentales UCI

Équipes Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs, suivant l'article 2.2.002 le nombre maximum de coureurs est limité à 176 partants.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de l'hôtel de ville place

communale 1 à La Louvière le mercredi 13 mai 2026 de 16h à 17H30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée le mercredi 13 mai 2026 à 17H35 et aura lieu au 1^o étage de la salle du conseil de l'hôtel de ville place communale 1 à La Louvière

Un briefing sécurité est prévu le mardi 12 mai 2026 à 20h en visioconférence avec la police fédérale, les polices Locales (La Louvière et Charleroi) ainsi que les signaleurs mobiles.

La réunion de sécurité d'avant course avec tous les acteurs chauffeurs de la bulle course se tiendra le jeudi 14 mai 2026 à 9h45 au 1^o étage de l'hôtel de ville Place communale 1 à La Louvière (salle du conseil)

Toutes les permanences d'arrivée (presse, collège des commissaires et débriefing Police) se tiendra, le 14 mai 2026 à l'issue de l'épreuve et les 2 heures suivantes au Grand Palais, avenue de l'Europe 1 à Charleroi.

ARTICLE 5 RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164,63125 canal 1 du réseau du team Telecom de la Belgian Cycling

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le team MG-MERIDA-NHT.

Le service est assuré au moyen de 2 voitures et une moto

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec le directeur de course (organisateur).

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

Le classement individuel au temps sera établi.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

1er: 5785€ 2ème: 2895€ 3ème:1445€
4ème:715€ 5ème: 580€ 6ème: 435€
7ème:435€ 8ème :290€
9ème :290€ Du 10 au 20ème :150€

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au Grand Palais de Charleroi avenue de l'Europe, 1 (Ligne d'arrivée).

Le responsable de la permanence est Antonio Garcia joignable au +32 475 72 22 00.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire :

Le Vainqueur de l'épreuve ainsi que le 2° et le 3°

Ils se présenteront dès leur arrivée au podium protocolaire, situé près de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 12. SECURITE

Les coureurs et les véhicules suiveurs sont tenus de respecter le code de la route et les instructions de la police fédérale. Une équipe de 25 signaleurs mobiles drapeaux jaunes sera également présente.

ARTICLE 13. SOINS MEDICAUX

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par le médecin de l'épreuve le Docteur Meert Aline joignable au +32 496 62 13 32 ainsi que deux ambulances médicalisées qui suivent l'épreuve.

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 15. ENVIRONNEMENT

Plusieurs zones de déchets seront placées sur l'itinéraire, toutes seront annoncées par une signalétique visible et spécifique.

ARTICLE 16. FLECHAGE

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Le modèle de flèche sera exposé à la permanence et au briefing sécurité. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs. Une version GPX est disponible sur le site web www.lecircuitdewallonie.be

ARTICLE 17. FORFAIT

En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI.



NOVOTEL
CHARLEROI CENTRE


rtbf
VIVACITÉ

rtbf
TIP!K

duma
rent


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES


InfraSports
Construire pour le sport


TotalEnergies


proximus

succès
events 


Lotto

